



QUÉBEC : Gaz de schiste: urgence d'exploiter?

Deux groupes posent la question fondamentale aux audiences du BAPE

Par [Louis-Gilles Francoeur](#)

Mondialisation.ca, 30 novembre 2010

[Le Devoir](#) 18 novembre 2010

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#), [Pétrole](#), [Gaz de schiste](#), [Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

» alt= »Québec s'attend plutôt à recevoir des recommandations sur la manière de développer les gaz de schiste.

» src= »http://www.ledevoir.com/images_galerie/d_78488_69195/image.jpg » width=449 height=290

Photo : Yan Doublet - Le Devoir

Québec s'attend plutôt à recevoir des recommandations sur la manière de développer les gaz de schiste.

Deux groupes ont soulevé hier la «vraie question» du dossier des gaz de schiste, soit la pertinence de développer maintenant cette industrie au Québec.

C'est précisément cette question qui a été soustraite du mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, duquel Québec s'attend plutôt à recevoir des recommandations sur la manière de développer cette industrie.

«La vraie question, a déclaré Françoise David en présentant le mémoire de Québec solidaire, c'est: a-t-on besoin de ça maintenant?»

De son côté, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a proposé une «feuille de route» en quatre points qui permettrait justement à Québec de déterminer d'une manière rigoureuse et socialement acceptable «s'il est souhaitable que le Québec s'engage ou non dans la production de gaz de schiste».

Selon ce plan, Québec prendrait trois ans pour déterminer les risques pour l'environnement et la santé humaine. Un moratoire serait décrété sur tout nouveau permis d'exploration et l'Assemblée nationale abolirait entre-temps la préséance de la Loi sur les mines pour mieux assujettir les forages aux règles sur l'environnement et l'aménagement régional. En 2014, Québec disposerait alors d'une «évaluation environnementale stratégique» (EES) sur cette filière énergétique, qui serait soumise au BAPE afin de déterminer s'il faut donner le feu vert à cette filière et à quelles conditions.

Si tel devait être le cas, des projets-pilotes dûment acceptés par les communautés permettraient, à compter de 2016, de vérifier l'efficacité du cadre réglementaire de la filière en fonction du rythme de croissance accepté par la population. Vers 2018, Québec inscrirait le développement de cette filière dans une politique plus globale sur le gaz, laquelle protégerait le développement prioritaire des biogaz par les villes à partir de la

méthanisation systématique de leurs déchets.

Plus ouvert

D'autres organismes ouvrent toutefois davantage la porte. L'Union des municipalités du Québec veut bien que la filière se développe, mais à la condition de pouvoir en régir l'implantation sur son territoire, ce qui suppose l'abrogation de l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui subordonne la planification du territoire au secteur minier.

L'Union des producteurs agricoles appuie un développement réglementé de cette filière si elle rapporte à ses membres, grâce à un cadre normatif négocié avec les industriels.

Gaz Métro a soutenu de son côté, tout comme les industriels des schistes gazéifères, que le prix du gaz serait légèrement réduit au Québec s'il provenait d'ici, car son transport par pipeline n'exigerait plus de 3 à 7 % de l'énergie transportée pour l'acheminer par pipeline.

Pour Réseau environnement, qui représente les industriels de l'environnement, la mise en valeur des schistes doit se mouler à la politique de réduction des gaz à effet de serre du Québec pour ne pas en compromettre les objectifs. Et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ajoute ce mémoire, doit conserver le contrôle total de tous les aspects environnementaux de ces activités.

Pour le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE), le BAPE doit se pencher sur les facteurs structurels qui ont rendu ce dossier «chaque jour plus explosif que le gaz» et qui ont déplacé l'essentiel du débat public vers les médias plutôt qu'au sein des institutions de l'État. Le BAPE, conclut le RNCRE, doit rétablir sa crédibilité en clarifiant et en assumant son véritable rôle.

- [Bureau d'audiences publiques sur l'environnement \(BAPE\)](#),
- [gaz de schiste](#)

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)
Copyright © [Louis-Gilles Francoeur](#), [Le Devoir](#), 2010

Articles Par : [Louis-Gilles Francoeur](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez:

media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca